

# Marseille

## Marseille confidentiels

### Doc Amine roule-t-il à droite ?

Vous connaissez Doc Amine ? À l'état civil, Amine Ayari est médecin généraliste marseillais et influenceur avec 54 500 followers sur X, 115 000 sur Instagram. Depuis plusieurs années, il distille sur les réseaux sociaux conseils médicaux et récits de consultations. On l'a vu interroger Olivier Véran quand il était ministre de la Santé sur la situation des internes, critiquer les politiques de santé publique, dénoncer le mal-être à l'hôpital... Vendredi dernier, il participait - avec Rudy Manna du syndicat Alliance et Dominique Robin, directeur d'Atmosud - à une table ronde sur le thème de la sécurité et de la santé lors des Universités d'été de la droite marseillaise. Lundi après-midi, le même se moquait sur X au sujet du kit de fournitures scolaires distribué par la Ville de Marseille : "La réalité : un cahier de 25 pages blanches, quelques crayons de couleur et une poурde qui fait... Merai @BenoitPayan, c'est trop de générosité et cette une mesure qui va vraiment permettre de réduire les inégalités." Dans la réalité, le kit est plus conséquent que ce qu'il en dit mais force est de constater que lors de ces Universités d'été qui visaient à former une nouvelle génération montante pour la droite, Doc Amine a bien retenu la leçon.

A.D.

# Avec le Boulevard urbain sud, c'est la rentrée des chicayas

La délibération sur le Boulevard urbain sud, votée en conseil métropolitain le 27 juin, fait l'objet d'un recours de la part du groupe de gauche présidé par Sophie Camard. La maire GRS des 1<sup>er</sup>-7<sup>e</sup> s'explique.

**L**e communiqué a été publié hier sur X par le compte du groupe Pour une Métropole du bien commun. Il dénonce la délibération de la délibération du projet de Boulevard urbain sud (BUS), votée en conseil métropolitain le 27 juin dernier, a été déposé auprès du tribunal administratif de Marseille.

Ce recours s'appuie sur "les conditions particulièrement discutables dans lesquelles cette délibération a été adoptée", qu'il s'agisse "du contexte électoral" comme du "déroulement incomplet des débats dans l'hémicycle". Le groupe déplore notamment qu'"aucune annexe, incluant les études d'impact environnemental et les enjeux à la fois techniques et budgétaires n'a (it) été communiquée de manière adéquate aux membres du conseil avant le vote de cette délibération dont l'engagement financier atteint, sans justification, 50 millions d'euros".

Sophie Camard, la maire GRS des 1<sup>er</sup>-7<sup>e</sup> arrondissements, et présidente du groupe Pour une Métropole du bien commun, explique ce recours par un "ras-le-bol de la façon dont se dé-



Dans ce dossier emblématique des désaccords entre Ville et Métropole, Sophie Camard dénonce "une perte de confiance". PHOTODAVID ROSSI

roulent les débats" au sein de l'hémicycle : "La présidente Martine Vassal avait averti en début de séance que la campagne électorale ne devrait pas s'inviter dans le débat. Résultat, on a droit à la caricature habituelle, avec de cris, des moqueries et humiliations du style 'la gauche marseillaise qui ne pense qu'à faire du vélo'. Ce n'est plus acceptable. Les vidéos Tiktok, la colombarie, ça suffit. On veut du débat

de fond, du sérieux, et ne pas avoir à nous battre pour obtenir la moindre information sur des projets qui concernent la voirie ou les déchets dans la ville." Les avocats ont travaillé tout l'été sur l'angle d'attaque juridique sur lequel faire reposer le recours, qui respecte le délai de deux mois après le dépôt du texte devant le contrôle de légalité.

"Si la majorité municipale mar-

seilleise actuelle a pris l'habitude de vouloir arrêter tous les projets de cette ville, Martine Vassal et sa majorité, eux, ont l'habitude de bâcler un avenir pour ce territoire et d'accélérer les projets, a réagi l'entourage de la présidente de la Métropole. Elles déposent des recours, nous réalisons des projets."

#### Bras de fer

Le dossier du BUS fait l'objet depuis plusieurs années d'un bras de fer entre la Métropole qui l'a impulsé pour créer une rocade de Saint-Loup à La Pointe-Rouge, et la Ville, dont la nouvelle majorité y est opposée, pour préserver la pinede du Roy-d'Espagne, jardins familiaux Joseph-Aiguier et parc de la Malibûde. Depuis que la première partie du Bus a été livrée, avant les municipales de 2020, la rocade aboutit sur un mur et ses voies de bus non raccordées ne peuvent être utilisées.

Faute de consensus et pour répondre à la demande des habitants des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements qui ne veulent pas de rocade, la Métropole a pris l'initiative de créer un boulevard urbain végétalisé, reliant Le Roy-

d'Espagne à la traverse Paragon. Un appel d'offres a été lancé fin août pour réaliser ce projet d'1,7 km qui prend la forme d'un "aménagement cyclable et piéton au sein d'un espace très végétalisé", s'appuyant sur "la couverture végétale existante, en particulier la pinède qui doit être préservée et complétée" par endroits. Sur le tronçon Cabot-Roy d'Espagne, la Métropole ne désespère pas de poursuivre le BUS, avec le soutien des habitants des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements qui le plébiscitent.

En juin dernier, quelques jours avant la tenue du conseil métropolitain, la Ville avait annoncé, par la voix de sa conseillère municipale et métropolitaine déléguée à la voirie, Perrine Prigent (PML), son "intention d'interférer avec le déroulement de la délibération du BUS". Le juge avait annulé la délibération municipale du 9 juillet 2021, à travers laquelle la Ville refusait de mettre à disposition des terrains situés sur le tracé de la poursuite du Bus, entre Le Cabot et Le Roy-d'Espagne (9<sup>e</sup>). Et il avait confirmé la déclaration d'utilité publique de la rocade.

Laurence MILDONIAN